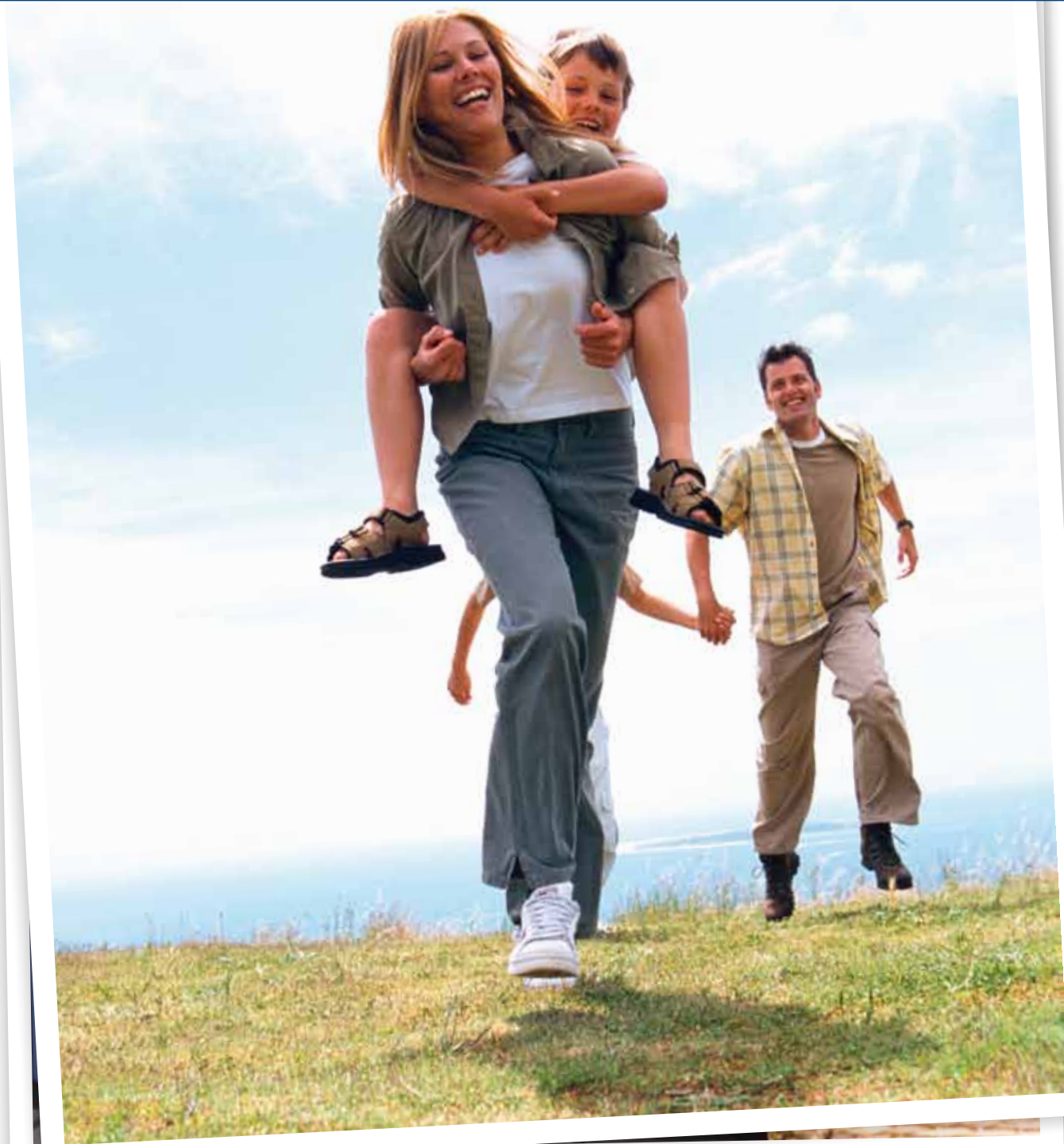


L'ANCV, L'ACCÈS AUX VACANCES POUR TOUS



Parce que les vacances, c'est essentiel.



L'ACTION GLOBALE DE L'ANCV

MISSION

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un acteur majeur de la politique sociale du tourisme. Créée en 1982, sa mission unique est de favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous. Encore aujourd'hui, un tiers des Français n'accèdent pas aux vacances alors que celles-ci sont essentielles à l'épanouissement individuel et que personne ne devrait en être exclu. Elles contribuent aussi au développement de multiples politiques sociales : politique de la famille et de la ville, insertion des jeunes, lutte contre l'exclusion des personnes en situation de handicap ou contre l'isolement des personnes âgées. Établissement public sous tutelle du ministre de l'Économie, des finances et de l'industrie et du secrétaire d'État en charge du Tourisme, l'ANCV est administrée par un conseil de 23 membres (représentants des partenaires sociaux, de l'État, des collectivités territoriales et personnalités qualifiées...), présidé par Jean-Jacques Descamps. Philippe Kaspi est le directeur général de l'ANCV.

MÉTIER

L'ANCV s'appuie sur deux dispositifs complémentaires :

- la commercialisation des Chèques-Vacances et des Coupons Sport ancv auprès des organismes sociaux des entreprises et des collectivités territoriales et auprès de l'État, afin de faciliter le départ en vacances du plus grand nombre de salariés.
- les programmes d'action sociale pour les publics les plus vulnérables (familles notamment monoparentales, jeunes adultes, personnes en situation de handicap et personnes âgées). Ces programmes sont mis en place avec des partenaires du secteur associatif ou des collectivités territoriales auxquels l'Agence apporte de l'ingénierie sociale et une part importante du financement des séjours.

UNE ENTREPRISE INNOVANTE...

L'ANCV et le Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées (CCAH) ont mis en place un dispositif d'aide au départ en vacances pour les usagers des Établissements de services d'aide par le travail (Esat) : une action sociale spécifique composée d'une épargne Chèque-Vacances et d'une aide au départ pour financer le surcoût lié au handicap.



UN MODÈLE ÉCONOMIQUE SOCIAL, SOLIDAIRE

L'ANCV n'est pas subventionnée. L'Agence consacre la totalité des ressources dégagées par la mise en place du Chèque-Vacances (commissions de 1 % sur la vente, 1 % sur le remboursement et produits financiers) au financement de programmes d'action sociale, créant ainsi une solidarité entre les salariés et les populations en difficulté.

OBJECTIFS

- **Réduire les inégalités** dans l'accès aux loisirs et aux vacances ;
- **Faciliter le départ** en vacances des personnes exclues à faibles revenus ;
- **Utiliser le temps** des vacances dans un parcours d'insertion sociale.



... ET PERFORMANTE

Certifiée ISO 9001 depuis 2007, l'ANCV met en œuvre les moyens nécessaires à la satisfaction de ses clients, des professionnels du tourisme, des bénéficiaires et des partenaires de l'action sociale. Depuis 2009, l'ANCV privilégie les fonds communs de placement socialement responsables en cohérence avec sa mission sociale.

LES PROGRAMMES D'ACTION SOCIALE

Rompres l'isolement des personnes âgées ou à faibles revenus, favoriser le lien social, les rencontres, le partage, voire pour certaines l'insertion, faciliter l'accès aux vacances des publics en difficulté, des personnes en situation de handicap... voilà autant d'objectifs sociaux que s'est fixés l'ANCV. Avec la mise en place de quatre programmes d'action sociale, l'Agence démontre chaque jour que développement social et développement économique, loin d'être antagonistes, sont complémentaires.

LES AIDES AUX PROJETS VACANCES

Ce programme permet aux personnes en situation de fragilité sociale et économique de construire leur projet vacances, tout en bénéficiant d'un accompagnement pour les concrétiser. Ces aides financières sont versées sous forme de Chèques-Vacances aux grands réseaux associatifs caritatifs ou socio-éducatifs nationaux, partenaires de l'ANCV : l'Association des Paralysés de France, ATD Quart Monde, le Cnafal (Conseil national des associations familiales laïques), les Enfants du Canal, la Fédération des centres sociaux, la Fédération nationale Léo-Lagrange, France Alzheimer, la Jeunesse au Plein Air, la Mutualité sociale agricole, les Restaurants du Cœur, le Secours Catholique, le Secours Populaire français, l'Unapei, Vacances et Familles, Vacances Ouvertes... Leurs réseaux d'acteurs locaux, professionnels ou bénévoles, accompagnent les bénéficiaires tout au long de l'élaboration de leur projet vacances.

Les Aides à la Pratique Sportive sont essentiellement destinées aux personnes en situation de handicap et aux jeunes en difficulté, en partenariat avec la Fédération française handisport, Raid Aventure, l'UCPA...

Avec **les aides d'appui**, l'ANCV soutient des dispositifs qui concourent à la politique sociale du tourisme tels que le label Tourisme et Handicap.



AIDES AUX PROJETS VACANCES

BOURSE SOLIDARITÉ VACANCES

Bourse Solidarité Vacances vise à faciliter le départ en vacances et l'accès aux loisirs de familles autonomes aux revenus très modestes. L'ANCV recueille toute l'année auprès des professionnels du tourisme engagés des offres de séjours et de loisirs à des prix solidaires – jusqu'à 80 % de réduction – et les met à disposition des collectivités, associations et organismes sociaux partenaires. Les séjours durent une semaine et se déroulent dans des centres de vacances, des résidences de tourisme, hôtels, campings, mobile homes ou gîtes. Des colonies, des stages sportifs ou offres de loisirs sont également proposés. La SNCF, partenaire de l'Agence pour ce programme, met à sa disposition des billets de train valables pour toutes les destinations en France au tarif unique de 30 euros aller et retour.



BOURSE SOLIDARITÉ VACANCES

BOURSE SOLIDARITÉ VACANCES EN CHIFFRES

9 300 personnes ont bénéficié de séjours solidaires

AIDES AUX PROJETS VACANCES EN CHIFFRES

141 700 personnes soutenues
Montant attribué : 15 millions d'euros
64 grands réseaux associatifs partenaires



SENIORS EN VACANCES

Destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle, ce programme permet de partir en vacances à travers des séjours en groupe et de rompre ainsi avec le quotidien et avec l'isolement. Sur la base de critères spécifiques en termes de prestations et de confort adressés aux professionnels du tourisme, l'ANCV recueille des séjours vers 150 destinations françaises, au tarif tout compris (hors transport) de 360 euros pour huit jours, hors juillet-août. Les personnes âgées non imposables et leur conjoint peuvent bénéficier sous certaines conditions d'une aide financière de l'ANCV de 180 euros, tout comme les aidants familiaux ou professionnels d'une personne en situation de handicap.



LES AIDES AUX ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES À VOCATION SOCIALE

Destinées à soutenir la rénovation des structures d'hébergement, les Aides aux équipements touristiques à vocation sociale s'adressent aux organismes dont les orientations s'inscrivent dans la politique sociale du tourisme. Ces aides participent à la rénovation, à l'extension, aux investissements en matière d'accessibilité aux handicaps et à la réhabilitation des infrastructures touristiques, conformément aux dernières normes de développement durable. La contribution de l'ANCV doit permettre le renforcement de la mixité sociale par le biais d'un engagement en direction des publics aidés par l'ANCV.



SENIORS EN VACANCES EN CHIFFRES

24 000 personnes ont bénéficié du programme
Montant attribué : 3 millions d'euros
700 partenaires conventionnés (communes, associations de retraités, organismes sociaux) dont 513 ont réalisé des séjours en groupe

AIDES AUX ÉQUIPEMENTS EN CHIFFRES

44 projets soutenus
Montant attribué : 2,5 millions d'euros



UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ AUX VACANCES ET AUX LOISIRS

LE CHÈQUE-VACANCES

Distribué sous conditions sociales, avec une contribution des hauts salaires plus forte que celle des bas salaires, le Chèque-Vacances permet à 3,4 millions de salariés (8 millions de bénéficiaires avec leur famille) non seulement de partir en vacances, mais aussi d'avoir accès à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs toute l'année.

170 000 professionnels du tourisme et des loisirs en France acceptent le Chèque-Vacances en paiement des différentes prestations de services liées au tourisme et aux loisirs : hébergement, restauration, séjours et transports, culture et découverte, loisirs et détente... Ils sont recensés sur le site ancv.com dans le Guide des Vacances, des Loisirs et du Sport, et dans la rubrique « Bonnes Affaires » qui permet de profiter de promotions tout au long de l'année.



Soucieuse d'apporter des services toujours plus modernes et innovants, l'ANCV a lancé www.cheque-vacances.mobi : en se connectant à cette adresse depuis leur téléphone portable, les utilisateurs de Chèques-Vacances peuvent géolocaliser tous les points d'acceptation.



L'ANCV compte 20 000 clients qui sont des comités d'entreprise – 60 % ont mis en place le Chèque-Vacances –, des employeurs, des collectivités territoriales et des organismes sociaux. Pour soutenir leur politique sociale, l'ANCV encourage la mise en place de l'épargne salariale qui représente 58 % du volume d'émission, aux côtés de la participation et du don sec.



LE CHÈQUE-VACANCES, UN VÉRITABLE PRODUIT SOCIAL

- par son mode de mise en place (importance de l'épargne, critère social obligatoire) ;
- par sa place dans la vie sociale de l'entreprise ;
- par la gouvernance de l'ANCV dans laquelle les organisations syndicales sont fortement représentées ;
- en étant l'instrument d'une solidarité implicite entre les salariés et les populations en difficulté.



Le Chèque-Vacances désormais largement accessible aux salariés des petites entreprises

Afin de réduire les inégalités entre les salariés des petites entreprises de moins de 50 salariés, dépourvues de comité d'entreprise, et ceux disposant d'un CE, la loi de juillet 2009 rend désormais le Chèque-Vacances accessible aux 5,8 millions de salariés des petites entreprises à travers leur employeur. L'ANCV s'appuie sur un réseau d'apporteurs d'affaires et de prescripteurs pour commercialiser l'offre.

LE COUPON SPORT ancv

La pratique sportive facilitée pour tous

Conçu avec la même volonté sociale que le Chèque-Vacances, le Coupon Sport ancv vise à favoriser l'accès à la pratique sportive. Accepté par près de 23 000 associations, clubs ou centres sportifs conventionnés, il permet de régler les adhésions, licences, cours et stages de sport.



L'ANCV, un modèle original avec une politique publique qui bénéficie à 3,4 millions de salariés et 175 000 personnes en difficulté.

L'ANCV EN CHIFFRES

Les 200 collaborateurs répartis entre le siège et les 6 directions régionales de l'ANCV sont plus que jamais engagés dans une dynamique au service de la politique sociale du tourisme.

Le Chèque-Vacances

- 3,4 millions de bénéficiaires, soit 8 millions avec leur famille
- 1,3 milliard d'euros de volume d'émission et 100 millions de titres émis
- 170 000 professionnels : hébergement, séjours et transports, restauration, culture et découverte, loisirs et détente

Les programmes d'action sociale

- 175 000 bénéficiaires (données prévisionnelles 2010) :
 - 141 700 pour les Aides aux Projets Vacances et les Aides à la Pratique Sportive
 - 9 300 pour Bourse Solidarité Vacances
 - 24 000 pour Seniors en Vacances
- 2 000 partenaires en matière d'action sociale, directs et indirects, répartis sur l'ensemble du territoire :
 - collectivités territoriales
 - associations nationales et locales
 - associations de retraités

